Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212200976-20260407-DEL_2026_32-DE

Commune de La Landec

CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 7 AVRIL 2026

DÉLIBÉRATION N° 2026 - 32

Objet : Finances locales – Attribution des subventions 2026 aux associations et aux établissements

Le 7 avril 2026, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune de La Landec s'est réuni, sous la présidence du Maire, Monsieur Didier SAILLARD.

Lieu de réunion : Salle du Conseil Municipal – Mairie de La Landec

Date de convocation : vendredi 3 avril 2026

Nombre de membres en exercice : 15

Présent ce jour : 14 - **Absents :** 1 - **Procurations :** 1 – **Votant :** 15

Conseillers municipaux présents : Didier SAILLARD, Guy LERIBAULT, Karine BARON, Patrick SIMON, Michel CAMPION, Sylvie OGER, Sophie GALLAIS, Romain GUILLET, Lydie KERGALL, Marie-Pierre BACHOWICZ, Jessica LEDOULT, Patrice LAFOREST, Perrine MENARD, Maxime DURAND

Absents excusés : Jean-Luc RICHEUX ayant donné pouvoir à Guy LERIBAULT

Secrétaire de séance : Marie-Pierre BACHOWICZ

Monsieur Le Maire expose ce qui suit :

Comme chaque année, les associations et établissements extérieurs sollicitent des subventions.

Après analyse des différentes demandes reçues pour l'année 2026, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à 13 voix POUR et 2 CONTRE,** décide de :

- **ATTRIBUER** une subvention à l'association « On Bouquine » d'un montant de 80 €.
- **ATTRIBUER** une subvention à l'association « Don du Sang du Pays de Rance » d'un montant de 50 €.
- **INDIQUER** qu'un don d'un ancien photocopieur a été réalisé auprès de Secours Populaire.
- **AUTORISER** le Maire à réaliser les mandats et signer tout document afférent à ce dossier.

A La Landec, le 7 avril 2026

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

La secrétaire de séance,

Marie-Pierre BACHOWICZ

Le Maire,

Didier SAILLARD

